

DRDNC
Direction Régionale
des Douanes et Droits Indirects

Nouméa, le **10 JAN. 2011**

1, rue de la République
98 845 Nouméa Cedex
Tél. 26 53 13 – Fax. 27 64 97
Courriel : douanes.nc@offratel.nc
Site Internet : www.douane.gouv.nc

AVIS AUX UTILISATEURS SYDONIA

Réf. : 000122

Affaire suivie par Fabienne BARRETTEAU

OBJET : Mise en place de la procédure de secours
REFERENCES : Avis aux opérateurs n° 3797 du 27/10/2010

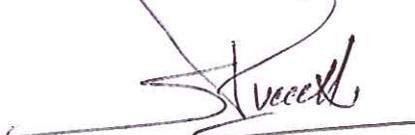
Suite à l'arrêt temporaire du système, les opérateurs du commerce international sont informés de la mise en place de la procédure de secours SYDONIA à compter de ce jour 10 janvier 2011, heure d'arrêt du système.

Pour les modalités de mise en oeuvre de cette procédure, les opérateurs sont priés de se référer à l'avis aux opérateurs n° 3797 du 27/10/2010, disponible sur le site internet www.douane.gouv.nc dans la rubrique « Communiqué - SYDONIA ».

Pour tous renseignements complémentaires, vous êtes priés de vous rapprocher du chef du bureau de douane concerné par votre opération.

Toute information relative au rétablissement du système sera portée à votre connaissance dans les meilleurs délais

Le directeur régional,



Serge PUCETTI

Copie pour information et AFFICHAGE tous bureaux.

Mise en ligne INTRANET et INTERNET.